

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 23658
Numéro SIREN : 431 483 361
Nom ou dénomination : TRIGANOCAMP

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2023 sous le numéro de dépôt 5404

15 JAN. 2024

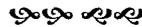
Sous le N°:

540415

TRIGANOCAMP
Société par actions simplifiée au capital de 82.025 €
Siège social : 100 rue Petit 75019 PARIS
431 483 361 R.C.S. PARIS



**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 20 DECEMBRE 2022**



EXTRAIT

CERTIFIE CONFORME



Le 20 décembre 2022 à 12 heures 15,

La soussignée :

TRIGANO
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 82.310.249,75 €
Siège social : 100 rue Petit 75019 PARIS
722 049 459 R.C.S. PARIS

agissant en qualité d'actionnaire unique de la société TRIGANOCAMP, société par actions simplifiée au capital de 82.025€, dont le siège social est à PARIS (75019) – 100 rue Petit,

et valablement représentée par le Président du Directoire, Monsieur Stéphane GIGOU,

(...)

A approuvé les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, ayant pris connaissance du rapport du Président et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 août 2022 faisant ressortir une perte de 57 977,68 €, ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique, sur la proposition du président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022 au report à nouveau dont le solde débiteur à hauteur de 3 049 386,45 € sera ainsi porté à 3 107 364,13 €.

Il est précisé que la société n'a mis en distribution aucun dividende au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes en vue d'effectuer les formalités légales de dépôt et de publicité.

(...)

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : TRIGANOCAMP

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 100 RUE PETIT 75019 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : **CERTIFIÉ CONFORME**

				Exercice N clos le, 31/08/2022		Exercice N-1	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 471	AG	1 471		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	1 471	BK	1 471		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	23 468	BY	13 652	9 816	9 816
	Autres créances (3)	BZ	577 308	CA		577 308	688 872
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	25 274	CG		25 274	61 856
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	626 050	CK	13 652	612 398	760 544
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	627 521	IA	15 123	612 398	760 544
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve Immobilisations de propriété :			Stocks :			Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : TRIGANOCAMP

Néant

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 82 025)		DA	82 025	82 025	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	6	6	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	(3 049 386)	(2 995 319)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(57 978)	(54 067)	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées		DK			
	TOTAL (I)		DL	(3 025 333)	(2 967 355)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		2 834	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8 794	1 830	
	Dettes fiscales et sociales		DY	35 853	36 002	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	3 593 084	3 687 234	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	3 637 731	3 727 899		
Écarts de conversion passif (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	612 398	760 544		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 637 731	3 727 899
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EII		1 254	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise :		TRIGANOCAMP						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG		FI		FI		
	Chiffres d'affaires nets	FJ		FK		FL			
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	0	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV				
Autres achats et charges externes (3)					FW	38 566	12 513		
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 052	(617)		
Salaires et traitements					FY				
Charges sociales (10)					FZ				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA			
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	311	3 199		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	39 929	15 095	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(39 929)	(15 095)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 049	38 972	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	18 049	38 972	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 049)	(38 972)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(57 978)	(54 067)	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : TRIGANOCAMP

Néant

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	IIB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	IIF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ				
Impôts sur les bénéfices (X)		IIK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	0			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	57 978	54 067		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	(57 978)	(54 067)		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIHO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IIHY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	IIHP			
		- Crédit-bail immobilier	IIHQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIII				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IIIJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIIK				
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIHX				
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IIIC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IIIRD			
	(9) Dont transferts de charges	IIIA1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	IIIA5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	IIIA3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	IIIA4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	IIIA6			
		obligatoires	IIIA9			
dont cotisations facultatives Madelin		IIIA7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	IIIA8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N					
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
TOTAL GENERAL						
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N					
	Charges antérieures	Produits antérieurs				
TOTAL GENERAL						

COMPTES DE L'EXERCICE AU 31 AOUT 2022**ANNEXE**

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels, et comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat, dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Entreprise.

SOMMAIRE

	Pages
I - REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
II - NOTES SUR LE BILAN	
NOTE 1 - Actif immobilisé	2
NOTE 2 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'Actif	3
NOTE 3 - Echancier des prêts et des créances	3
NOTE 4 - Autres informations sur les postes de l'Actif..	4
NOTE 5 - Composition du capital social	4
NOTE 6 - Provisions pour risques et charges	4
NOTE 7 - Echancier des dettes	4
NOTE 8 - Autres informations sur les postes du Passif ..	4
III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	
NOTE 9 - Ventilation du chiffre d'affaires net	5
NOTE 10 - Autres informations sur le Compte de Résultat	5
NOTE 11 - Résultat exceptionnel	5
IV - AUTRES INFORMATIONS	
NOTE 12 - Rémunération des dirigeants	5
NOTE 13 - Eléments de nature fiscale	5
NOTE 14 - Engagements financiers (hors bilan)	6
NOTE 15 - Ventilation de l'effectif moyen	6
NOTE 16 - Consolidation	6
NOTE 17 - Eléments significatifs de l'exercice.....	6

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis, et dans l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur la base des perspectives de développement de la société et sur celles des avances financières consenties par le groupe.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées et dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022 ont été établis selon les principes comptables français en vigueur. Le nouveau règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence sur les comptes de la société.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations ont été cédées à l'exception du logiciel comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes

(En milliers d'Euros)	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 471			1 471
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Divers				
Total	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
Participations				
Créances rattachées				
Prêts et autres immob. financières				
Divers				
Total				
Total Immobilisations	1 471	0	0	1 471

Amortissements

(En milliers d'Euros)	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 471	0	0	1 471
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Agencements des terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Divers				
Total amortissements	1 471	0	0	1 471

NOTE 2 - DEPRECIATION D'ELEMENTS DE L'ACTIF

(En milliers d'Euros)	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Total	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Total	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Clients	13 652			13 652
Autres créances				
Total	13 652			13 652
Total Dépréciations	13 652			13 652

NOTE 3 - ECHEANCIER DES CREANCES

(En milliers d'Euros)	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participat.			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total	0	0	0
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	23 468	23 468	
Autres créances	577 308	577 308	
Total	600 776	600 776	
Total Prêts & Créances	600 776	600 776	

NOTE 4 - AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF

(En milliers d'Euros)	2022	2021
MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
Cautions versées		
Créances rattachées		24 555
Clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total		24 555

NOTE 5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégorie	NOMBRE DE TITRES				Valeur nominale
	Début exercice	Création	Réduction	Clôture exercice	
Actions	3 281	0	0	3 281	25 €

NOTE 6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

NOTE 7 - ECHEANCIER DES DETTES

(En milliers d'Euros)	Montant brut	Dont à moins d'un an	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 794	8 794		
Dettes fiscales et sociales	35 853	35 853		
Autres dettes	3 593 084	3 593 084		
Total	3 637 731	3 637 731	0	0

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF

(En milliers d'Euros)	2022	2021
MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
Autres dettes	3 574 105	3 670 527
Total	3 574 105	3 670 527
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Total	0	0
CHARGES A PAYER		
Dettes fiscales et sociales	11 210	33 440
Total	11 210	33 440

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 9 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Néant.

NOTE 10 - AUTRES INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Détail des reprise amortissements et provisions

Néant.

Détail des produits et charges concernant les entreprises liées

(En milliers d'Euros)	2022	2021
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières	18 049	38 972
Abandon de créance		

NOTE 11 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant.

IV - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 12 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 13 - ELEMENTS DE NATURE FISCALE

La convention d'intégration fiscale signée le 31/08/15 entre la société Trigano et la société Mistercamp a pris effet le 1^{er} septembre 2015.

Les déficits fiscaux générés avant cette date restent acquis à la société.

(En milliers d'Euros)	2022	2021
Déficits fiscaux acquis avant l'intégration fiscale	352 670	352 670
Différences temporaires		
Moins-values à long terme		

NOTE 14 - ENGAGEMENTS DONNES

(En milliers d'Euros)	2022	2021
Caution bancaire Agence de voyage		
Autres engagements (1)	1 807 588	1 807 588
Indemnités départ en retraite (2)		

(1) Engagement de remboursement de 787 588 € en 2010 suite abandon intérêts financiers (1 588 €), abandon de créance (600 000 €) et subvention d'équilibre (186 000 €) par Trigano assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagement de remboursement de 1020 000 K€ en 2011 suite abandon intérêts financiers (6 791 €) et subvention d'équilibre (1013 209 K€) par Trigano assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

(2) la société a cédé son fonds de commerce en date du 01/10/2019. De fait, elle n'a plus d'engagement retraite.

NOTE 15 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Néant.

NOTE 16 - CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société TRIGANO.

NOTE 17 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice précédent avait été affecté par les mesures décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la pandémie de Covid-19. L'impact sur cet exercice a été négligeable.

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur la continuité de l'activité lors de cet exercice.



TALENZ
AUDIT

TRIGANOCAMP

SASU au capital de 82 025 €
Siège social : 100 RUE PETIT - 75019 PARIS
RCS Paris 431 483 361

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

TALENZ ARES LYON

26, rue Berjon | 69009 Lyon

Tél. : 04 72 20 10 20 | lyon@talenz-audit.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 71 265 € | SIRET 445 164 429 00034 | RCS Lyon 445 164 429 | TVA Intracommunautaire FR 15445164429
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de de Lyon-Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

À l'associée unique de la société TRIGANOCAMP.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRIGANOCAMP relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société¹ à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur la mention de l'annexe relative à la justification du maintien de la convention comptable relative à la continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à

distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

. L'annexe fait mention de la vente du fonds de commerce de la société intervenue en date du 1^{er} octobre 2019 ; nous avons en particulier vérifié la valorisation de la créance détenue sur l'acquéreur, en vertu de la clause de crédit-vendeur stipulée au contrat de cession.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société² à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société TRIGANOCAMP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

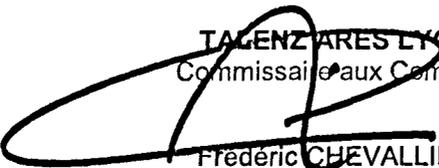
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société³ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 22 novembre 2022.


TALENZ ARES LYON
Commissaire aux Comptes
Frédéric CHEVALLIER
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TRIGANOCAMP

TALENZ AUDIT

BILAN AU 31 AOUT 2022

ACTIF

(En milliers d' Euros)	Exercice 2022			Exercice 2021
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 471	1 471	0	0
<i>Immobilisations corporelles :</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations Techniques matériel, outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	0	0	0	0
<i>Immobilisations financières :</i>				
Participations				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 471	1 471	0	0
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
	0	0	0	0
<i>Créances d'exploitation :</i>				
Avances et acomptes versés sur cdes			0	
Créances clients et comptes rattach.	23 468	13 652	9 816	9 816
Autres créances	577 308		577 308	688 872
	600 776	13 652	587 124	698 688
Créances diverses				
Valeurs mobilières de placement			0	0
Disponibilités	25 274		25 274	61 856
	25 274		25 274	61 856
TOTAL ACTIF CIRCULANT	626 050	13 652	612 398	760 544
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs Ex.				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	627 521	15 123	612 398	760 544

TRIGANOCAMP

BILAN AU 31 AOUT 2022

TALENZ AUDIT

PASSIF (avant Répartition)

(En milliers d' Euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
<i>CAPITAUX PROPRES</i>		
Capital	82 025	82 025
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6	6
Ecarts de réévaluation		
<i>Réserves :</i>		
Réserves légales		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 049 386	-2 995 319
Résultat de l'exercice	-57 978	-54 067
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-3 025 333	-2 967 355
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
<i>DETTES</i>		
<i>Dettes financières :</i>		
Obligations convertibles		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit		2 834
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<i>Dettes d'exploitation :</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 794	1 830
Dettes fiscales et sociales	35 853	36 002
Autres	3 593 084	3 687 234
<i>Dettes diverses :</i>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DETTES	3 637 731	3 727 899
<i>COMPTES DE REGULARISATION</i>		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL PASSIF	612 398	760 544

TALENZ AUDIT

TRIGANOCAMP

COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/20

(En milliers d' Euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
<i>Production vendue :</i>		
Biens		
Services		
Chiffre d'affaires net	0	0
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		
Autres produits	0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stocks Marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks Matières premières		
Autres achats et charges externes	38 566	12 513
Impôts, taxes et versements assimilés	1 052	-617
Salaires et traitements		
Charges sociales		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
<i>Sur immobilisations :</i>		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
<i>Sur actif circulant :</i>		
Dotations aux provisions		
<i>Pour risques et charges :</i>		
Dotations aux provisions		
Autres charges	311	3 199
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	39 929	15 095
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 929	-15 095

TRIGANOCAMP

TALENZ AUDIT

COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/20

(En milliers d' Euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	18 049	38 972
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	18 049	38 972
RESULTAT FINANCIER	-18 049	-38 972
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-57 978	-54 067
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	0	0
TOTAL DES CHARGES	57 978	54 067
BENEFICE	-57 978	-54 067

COMPTES DE L'EXERCICE AU 31 AOUT 2022**ANNEXE****TALENZ AUDIT**

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels, et comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat, dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Entreprise.

SOMMAIRE

	Pages
I - REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
II - NOTES SUR LE BILAN	
NOTE 1 - Actif immobilisé	2
NOTE 2 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'Actif	3
NOTE 3 - Echancier des prêts et des créances	3
NOTE 4 - Autres informations sur les postes de l'Actif..	4
NOTE 5 - Composition du capital social	4
NOTE 6 - Provisions pour risques et charges	4
NOTE 7 - Echancier des dettes	4
NOTE 8 - Autres informations sur les postes du Passif ..	4
III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	
NOTE 9 - Ventilation du chiffre d'affaires net	5
NOTE 10 - Autres informations sur le Compte de Résultat	5
NOTE 11 - Résultat exceptionnel	5
IV - AUTRES INFORMATIONS	
NOTE 12 - Rémunération des dirigeants	5
NOTE 13 - Eléments de nature fiscale	5
NOTE 14 - Engagements financiers (hors bilan)	6
NOTE 15 - Ventilation de l'effectif moyen	6
NOTE 16 - Consolidation	6
NOTE 17 - Eléments significatifs de l'exercice.....	6

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis, et dans l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur la base des perspectives de développement de la société et sur celles des avances financières consenties par le groupe.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées et dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022 ont été établis selon les principes comptables français en vigueur. Le nouveau règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence sur les comptes de la société.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations ont été cédées à l'exception du logiciel comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes

(En milliers d'Euros)	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 471			1 471
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Divers				
Total	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
Participations				
Créances rattachées				
Prêts et autres immob. financières				
Divers				
Total				
Total Immobilisations	1 471	0	0	1 471

TALENZ AUDIT

Amortissements

(En milliers d'Euros)	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 471	0	0	1 471
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Agencements des terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Divers				
Total amortissements	1 471	0	0	1 471

NOTE 2 - DEPRECIATION D'ELEMENTS DE L'ACTIF

(En milliers d'Euros)	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Total	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Total	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Clients	13 652			13 652
Autres créances				
Total	13 652			13 652
Total Dépréciations	13 652			13 652

NOTE 3 - ECHEANCIER DES CREANCES

(En milliers d'Euros)	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participat.			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total	0	0	0
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	23 468	23 468	
Autres créances	577 308	577 308	
Total	600 776	600 776	
Total Prêts & Créances	600 776	600 776	

NOTE 4 - AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF

(En milliers d'Euros)	2022	2021
MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
Cautions versées		
Créances rattachées		24 555
Clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total		24 555

NOTE 5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégorie	NOMBRE DE TITRES				Valeur nominale
	Début exercice	Création	Réduction	Clôture exercice	
Actions	3 281	0	0	3 281	25 €

NOTE 6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

NOTE 7 - ECHEANCIER DES DETTES

(En milliers d'Euros)	Montant brut	Dont à moins d'un an	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 794	8 794		
Dettes fiscales et sociales	35 853	35 853		
Autres dettes	3 593 084	3 593 084		
Total	3 637 731	3 637 731	0	0

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF

(En milliers d'Euros)	2022	2021
MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
Autres dettes	3 574 105	3 670 527
Total	3 574 105	3 670 527
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Total	0	0
CHARGES A PAYER		
Dettes fiscales et sociales	11 210	33 440
Total	11 210	33 440

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

TALENZ AUDIT

NOTE 9 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Néant.

NOTE 10 - AUTRES INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Détail des reprise amortissements et provisions

Néant.

Détail des produits et charges concernant les entreprises liées

(En milliers d'Euros)	2022	2021
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières	18 049	38 972
Abandon de créance		

NOTE 11 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant.

IV - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 12 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 13 - ELEMENTS DE NATURE FISCALE

La convention d'intégration fiscale signée le 31/08/15 entre la société Trigano et la société Mistercamp a pris effet le 1^{er} septembre 2015.

Les déficits fiscaux générés avant cette date restent acquis à la société.

(En milliers d'Euros)	2022	2021
Déficits fiscaux acquis avant l'intégration fiscale	352 670	352 670
Différences temporaires		
Moins-values à long terme		

(En milliers d'Euros)	2022	2021
Cautiun bancaire Agence de voyage		
Autres engagements (1)	1 807 588	1 807 588
Indemnités départ en retraite (2)		

(1) Engagement de remboursement de 787 588 € en 2010 suite abandon intérêts financiers (1 588 €), abandon de créance (600 000 €) et subvention d'équilibre (186 000 €) par Trigano assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagement de remboursement de 1020 000 K€ en 2011 suite abandon intérêts financiers (6 791 €) et subvention d'équilibre (1013 209 K€) par Trigano assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

(2) la société a cédé son fonds de commerce en date du 01/10/2019. De fait, elle n'a plus d'engagement retraite.

NOTE 15 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Néant.

NOTE 16 - CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société TRIGANO.

NOTE 17 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice précédent avait été affecté par les mesures décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la pandémie de Covid-19. L'impact sur cet exercice a été négligeable.

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur la continuité de l'activité lors de cet exercice.